

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 26 mars 2024, 19 h

au Centre de loisirs Saint-Mathieu,
1000, rue de Bar-le-duc
et en virtuel (Zoom)

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Cédric Gélinas Trudel	Service du transport et de la mobilité intelligente
M. Sébastien Paquet	Service du transport et de la mobilité intelligente

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
--------------------------------	--

Participation citoyenne : Onze citoyens sont présents en salle, aucun en virtuel

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance en mode hybride.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Dave Gagnon Pelletier propose de modifier le point 7.2 pour *Activités de participation*. M. Nicolas Gagnon demande l'ajout du sujet «Suivi - affiches Ralentir» au point *Suivi des dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 27 février 2024	19 h 03
4. Point d'information sur la mobilité dans le secteur Quatre-Bourgeois par le Service du transport et de la mobilité intelligente	19 h 05
5. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 50
6. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 05
7. Suivi des dossiers	20 h 20
• Rapport annuel et AGA (dépliant et élections)	
• Activités de participation publique	
• Résolution Balade à vélo	
• Résolution projet Craque-Bitume	
• Affiches Ralentir	
8. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 50
9. Fonctionnement	21 h 00
• Trésorerie – états financiers	
• Correspondance	
• Discussion	
10. Divers	21 h 10
11. Levée de l'assemblée	21 h 20

RÉSOLUTION CQP-24-CA-11

Sur proposition de M^{me} Marie-Pier Girouard, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2024

M. Nicolas Gagnon propose au Conseil de reporter l'adoption du procès-verbal.

4. POINT D'INFORMATION SUR LA MOBILITE DANS LE SECTEUR QUATRE-BOURGEOIS PAR LE SERVICE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le projet à l'étude consiste en un réaménagement du site de Place des Quatre-Bourgeois, situé au 999, avenue de Bourgogne, à l'est de l'autoroute Duplessis et au sud du chemin des Quatre-Bourgeois.

Une vocation résidentielle avec composante commerciale est souhaitée par le promoteur. Le projet prévoit également des aires vertes. Le projet à l'étude revêt un intérêt particulier puisqu'il permettrait de contribuer à la lutte contre la crise du logement, notamment en permettant la création de logements supplémentaires dans un secteur de la ville où le taux d'inoccupation est très faible.

Un atelier participatif a eu lieu le jeudi 14 mars 2024 afin de présenter aux résidents du secteur concerné le projet de réaménagement proposé, le contexte réglementaire et les étapes de consultation publique à venir. Aujourd'hui, M. Cédric Gélinas Trudel vient présenter un état de situation en matière de transport et des analyses en cours : les objectifs de la démarche, les domaines d'intervention pour apporter une solution durable au secteur, les étapes par lesquelles cette démarche va se dérouler, le constat actuel de ce secteur en matière de circulation automobile, de transport en commun, de réseau cyclable et la cohabitation entre ces modes de transport. Il identifie quatre grands projets influençant la mobilité du secteur :

- Le réseau structurant de transport en commun (référence tramway) géré par la Ville de Québec ;
- le redéveloppement de la Place des Quatre-Bourgeois géré par Trudel Alliance ;
- le réaménagement du secteur de la l'échangeur des ponts, géré par le MTQ ;
- le prolongement du lien cyclable Hochelaga géré conjointement par la Ville et le MTQ.

Il poursuit avec la priorisation des actions :

- assurer la sécurité des déplacements, notamment autour de l'avenue de Bourgogne, la rue du Passage et les environs de l'école St-Mathieu ;
- l'accessibilité des secteurs résidentiels et commerciaux ;
- améliorer l'attractivité de l'offre de transport en commun ;
- assurer la fluidité des axes principaux.

Il présente ensuite les zones d'action concernées et les moyens disponibles : aménager les axes en fonction de leur rôle, diluer les déplacements entre les différents axes disponibles et réduire l'augmentation des déplacements véhiculaires.

S'ensuit une période de questions. Une citoyenne s'inquiète de l'augmentation véhiculaire entrevue sur la rue Duchesneau avec les projets prévus. M. Cédric

Gélinas Trudel mentionne que la Ville n'a pas de plan parfait à l'heure actuelle, mais qu'elle sait que cette artère est au cœur du problème et qu'elle en tiendra compte.

Une autre citoyenne fait part de ses inquiétudes vis-vis des citoyen.ne.s en situation de handicap et de la prise en compte de leurs déplacements. M. Cédric Gélinas Trudel indique que l'aménagement du réseau de transport structurant prévoit des trottoirs assez larges pour le déplacement sécuritaire des fauteuils roulants et des traverses sonores pour les gens avec une vue réduite. Un réaménagement est également prévu autour de l'école St-Mathieu pour corriger les lacunes actuelles.

Un citoyen se demande si le projet actuel de Place Quatre-Bourgeois requiert des changements de zonage. M. Sébastien Paquet répond qu'un changement est nécessaire pour que l'usage résidentiel soit permis (il est actuellement commercial seulement).

Un citoyen fait part de ses inquiétudes quant au flou qui existe autour des projets, notamment le réseau structurant, le tramway et l'interconnexion avec le réseau actuel et la rive-sud.

Une citoyenne s'interroge de la longueur de l'échéancier prévu pour le nouvel aménagement cyclable du boulevard Hochelaga. M. Cédric Gélinas Trudel répond que c'est un projet conjoint de la Ville et du MTQ, et qu'il comporte un défi supplémentaire avec le déplacement de lignes électriques.

Un citoyen commente que malgré la présence du IGA aux abords du secteur (et du projet) résidentiel de Quatre-Bourgeois, certains ménages auront peut-être à se déplacer dans d'autres épiceries économiques nécessitant un véhicule.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Un citoyen du quartier Ste-Geneviève rapporte les initiatives de gens du quartier pour encourager l'interaction communautaire, tel qu'un nettoyage de printemps (20 avril), une Fête de voisins (juin), un Marché aux puces, etc. Il souhaiterait que l'initiative soit plus connue dans le quartier, qu'elle crée de la vie communautaire et demande si le Conseil de quartier peut l'aider.

M. Dave Gagnon Pelletier indique que le CQ pourrait appuyer le projet du Grand ménage du quartier par la location d'une salle, d'un chapiteau ou le prêt de tables.

6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser fait part que le développement du service à Vélo continue à évoluer ; sans en être arrivé au Plateau, des stations seront maintenant disponibles dans le quartier St-Louis (ex. bibliothèque Monique-Corriveau, CHUL, etc.)

M^{me} Anne Corriveau a transmis quelques points d'informations :

- Elle prendra part aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec du 22 au 24 mai prochains ;
- La Ville a un projet d'éclairage dans les rues Fénélon, Milleret et D'Amours ;

- Elle rappelle que les propriétaires de chats devront faire [enregistrer leur animal](#) auprès de la Ville dès le 20 mars et payer une licence de 12\$ annuellement.

Un citoyen suggère que la Ville pense à l'installation de bornes de recharge pour les vélos électriques, considérant le souhait de mobilité active et l'engouement des gens pour ce mode de transport.

7. SUIVI DES DOSSIERS

7.1 Rapport annuel et AGA (dépliant et élections)

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que le représentant du SPVQ pourra venir donner une petite conférence au mois de mai, soit après l'AGA.

La distribution du dépliant pour l'AGA se fera le 8 avril.

M. Nicolas Gagnon enverra la dernière version du rapport annuel aux membres pour une ultime révision.

7.2 Activités de participation publique

Il y a eu deux activités de participation publique pour

- le projet 3333 de la Monnerie, près du boulevard des Quatre-Bourgeois et de l'autoroute Duplessis, où est prévu un agrandissement au bâtiment actuel. Les questions et commentaires des citoyens ont été recueillis pour retravailler l'aménagement ;
- le redéveloppement de la Place des Quatre-Bourgeois, en un projet de complexes résidentiels qui s'étale sur plusieurs phases et donc plusieurs années.

7.3 Résolution Balade à vélo

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery, de St-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy et Cité-Universitaire pour la mise en place du projet «la Balade des élus» un trajet d'environ 6 km, qui se tiendra le dimanche 2 juin, reporté au 8 juin en cas de mauvais temps. Le départ se fera à l'école Cœur-Vaillant et se terminera au marché public de Sainte-Foy.

M^{me} Suzie Beaulieu a préparé une résolution pour la tenue de l'événement cycliste Balade à vélo.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-12

Considérant qu'en 2022 et 2023, des administratrices des Conseils de quartier du Plateau, St-Louis et Sillery ont organisé une balade à vélo à laquelle ont pris part les conseiller.ère.s municipaux concerné.e.s ;

Considérant que cette activité a attiré une quarantaine de personnes malgré le temps froid et pluvieux (avec 90 inscriptions prévues) en 2022;

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Marie-Pier Girouard, il est résolu de demander à la Ville de répéter l'expérience en juin 2024, en collaboration avec les Conseils de quartier Saint-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy, Cité-Universitaire et Sillery ;

Adoptée à l'unanimité

7.3 Résolution projet Craque-Bitume

M^{me} Suzie Beaulieu fait part du projet d'atelier de cuisine végétalienne proposé au Conseil par l'organisme Craque-Bitume, qui promeut les actions écoresponsables.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-13

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de manifester l'intérêt du Conseil auprès de l'organisme Craque-Bitume pour un atelier portant sur la cuisine végétalienne.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Suivi – affiches Ralentir

M. Jean-François Ross a communiqué avec l'imprimeur et la livraison des affiches devrait se faire à la mi-avril.

8. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Une citoyenne souligne la belle complicité que le Conseil du Plateau démontre.

9. FONCTIONNEMENT

9.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron fait part que le solde actuel du compte est de 1311,85\$, plus le chèque du budget de fonctionnement du Conseil (990\$) qu'elle ira déposer à la caisse populaire.

RÉSOLUTION CQP-24-CA-14

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 120\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQP-24-CA-15

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Carol Létourneau, il est résolu de verser 120\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du rapport annuel 2023.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Correspondance et information

Le Conseil a été contacté par une journaliste concernant le projet de Place Quatre-Bourgeois, mais une question d'échéancier a empêché l'échange. Selon les étapes de développement suivantes, M. Dave Gagnon Pelletier fera suivre d'éventuelles demandes de journalistes.

M. Dave Gagnon Pelletier informe qu'une intervenante de la Ville viendra à l'assemblée générale annuelle pour parler d'une modification à l'aménagement de la rue de la Suète.

M. Kévin Breault diffusera l'opération de distribution des affiches sur notre page Facebook, pour laquelle il nous recommande de cliquer « j'aime » pour susciter l'intérêt de nos citoyens à notre vie communautaire.

9.3 Discussion

Il n'y a pas d'intervention.

10. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 21 h 15.

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale annuelle, le 23 avril au centre communautaire Claude-Allard (avenue D'Amours).

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire